

PROJET 2027 2032

PRÉSENTÉ EN CONSEIL D'ADMINISTRATION
LE 29 SEPTEMBRE 2026

SOMMAIRE

1/ PRÉSENTATION DU GPV	P. 03/06
2/ PORTRAIT DE TERRITOIRE	P. 07/16
3/ PROJET 2027-2032	p. 17/42
3.1 AXES STRATÉGIQUES	p. 17/18
3.2 CARTE DU PROJET DE TERRITOIRE	p. 20/21
3.3 FEUILLE DE ROUTE 2027-32	p. 22/42
> PROJETS URBAINS	p. 24/28
> ÉCONOMIE	p. 29/32
> ÉCONOMIE CIRCULAIRE	p. 33/35
> PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL	p. 36/38
> PARC DES COTEAUX NATURE/CULTURE	p. 39/42

PRÉSENTATION DU GPV RIVE DROITE

OBJET

Le groupement d'intérêt public « Grand Projet des Villes Rive Droite » a été créé en 2001 pour coordonner l'écriture et la mise en œuvre d'un projet de territoire, visant à raccrocher les quartiers à la dynamique de l'agglomération et à initier un changement d'image.

La politique de la Ville est ainsi, originellement, au cœur des missions du GPV Rive Droite.

Des missions qui ont évolué au fil du temps, en miroir des nouvelles priorités de la politique de la Ville (du renouvellement urbain au développement économique), mais aussi en réponse aux enjeux climatiques et à leurs conséquences économiques et sociales.

Des missions et un projet de territoire qui s'adaptent rapidement et agilement à un contexte environnemental, institutionnel, sociétal et politique de plus en plus complexe et incertain.

Le GPV Rive Droite porte depuis 2001, aux côtés de ses membres - les Villes de Bassens, Lormont, Cenon, Floirac et Bordeaux Métropole - un projet de justice sociale et territoriale, partenarial et résilient.

GOUVERNANCE

Le GPV Rive Droite est missionné par ses membres et doté de moyens propres pour mettre en œuvre un plan d'action pluriannuel au service du développement urbain, économique, social et environnemental de la Rive Droite, en cohérence avec les stratégies communales et métropolitaines.

La présidence du GPV est assurée successivement, pour une durée d'un an, par le maire d'une des quatre communes membres. Bordeaux Métropole, membre du groupement, siège au conseil d'administration qui se réunit au moins quatre fois par an pour débattre et valider la feuille de route annuelle du GPV, les moyens associés et suivre la mise en œuvre des actions.

Les parties prenantes - acteurs et partenaires du territoire - sont réunies régulièrement en comités techniques par l'équipe du GPV pour élaborer, faire évoluer et suivre l'avancement du plan d'action. Les élus municipaux et métropolitains sont invités avec les partenaires financiers lors des instances de dialogue stratégique que sont les comités de pilotage.

REPRÉSENTATION POLITIQUE

Les maires des quatre villes membres président le GPV à tour de rôle pour un an. Le changement de présidence s'opère à l'automne.

Présidence et Vice-Présidence pour la période 2026-2032

	Président	Vice-Président
2026-27	Philippe Quertinmont > Maire de Lormont	Jean-François Egron
2027-28	Alexandre Rubio > Maire de Bassens	Philippe Quertinmont
2028-29	Jean-Jacques Puyobrau > Maire de Floirac	Alexandre Rubio
2029-30	Jean-François Egron > Maire de Cenon	Jean-Jacques Puyobrau
2030-31	Philippe Quertinmont > Maire de Lormont	Jean-François Egron
2031-32	Alexandre Rubio > Maire de Bassens	Philippe Quertinmont

Chaque maire est également « référent » à l'échelle du territoire du GPV, sur une ou deux thématiques du projet.

Par ailleurs, Bordeaux Métropole étant membre du groupement, a désigné Yohann Giacometti, Maire de Carbon-Blanc, Vice-Président en charge de l'équilibre territorial entre les deux rives, du développement de la rive droite et de la participation citoyenne, pour représenter l'institution au conseil d'administration du GPV.

ÉQUIPE SALARIÉE



MAXIME DERRIEN
DIRECTEUR



CLAIRE THIRIET
RESPONSABLE COORDINATION
STRATÉGIQUE & COMMUNICATION



BÉRANGÈRE DRAY
RESPONSABLE ADMINISTRATION
FINANCES, RH



ESTELLE YANG
ASSISTANTE ADMINISTRATION,
FINANCES, RH



ROMAIN VIAULT
CHEF DE PROJET
URBAIN



ANNE CAMELATO
CHEFFE DE PROJET EMPLOI
RÉFÉRENTE PROJET LEVIER



BEZAWIT TESFU
CHEFFE DE PROJET ENTREPRENEURIAT
RÉFÉRENTE CITÉS LAB



THÉA MASSINGER
CHEFFE DE PROJET
COOPÉRATIONS ÉCONOMIQUES
ET ESS



ORIANE HOMMET
CHEFFE DE PROJET
ÉCONOMIE CIRCULAIRE



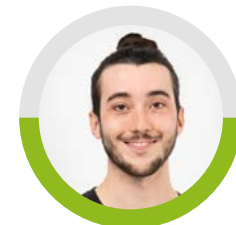
ANNE CASENAVE
CHEFFE DE PROJET
ALIMENTAIRE TERRITORIAL



MANON ROUXEL
ASSISTANTE
PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL



MATHILDE VERGER
CHEFFE DE PROJET PARC DES COTEAUX



GAUTIER FOUQUET
BERGER PARC DES COTEAUX



ANNABELLE EYBOULET
CHEFFE DE PROJET PANORAMAS

● PILOTAGE ET STRATÉGIE

● MOBILITÉS - HABITAT - ESPACE PUBLIC

● AMÉNAGEMENT ÉCONOMIQUE

● ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

● ÉCONOMIE CIRCULAIRE

● PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL

● PARC DES COTEAUX

● PANORAMAS

MÉTHODE

Dans sa méthode de travail, l'équipe du GPV Rive Droite confère une place majeure à la coopération, au partenariat et à l'intelligence collective.

Agitateur d'idées, catalyseur d'initiatives locales, nous avons adopté le principe de "diffusion-pollinisation" : du repérage des actions répondant aux enjeux du territoire, à la mobilisation et la coordination des acteurs et partenaires, en passant par l'expérimentation et la diffusion des retours d'expérience.

Nos mots-clés : Observer les signaux forts et faibles - Anticiper - Aller vers - Accueillir - Écouter - Rassembler - Mobiliser - Coordonner - Soutenir - Innover - Expérimenter - Partager - Transmettre - Convaincre.

RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE DES ORGANISATIONS (RSO)

Portant des missions visant à l'amélioration du cadre de vie, au rééquilibrage territorial, économique et social et, plus récemment, à une transition écologique responsable, le GPV est une organisation publique engagée pour son territoire et ses habitants. Depuis 2022, l'équipe du GPV renforce son engagement par la mise en œuvre d'une stratégie RSO articulée autour de quatre objectifs :

- Établir une culture commune en matière de RSO au sein de l'équipe
- Limiter l'impact carbone de nos activités professionnelles
- Augmenter l'impact positif environnemental, social et sociétal de l'équipe
- Favoriser les initiatives et valoriser les bonnes pratiques.

PARTENARIAT

Nous partageons avec plus de 200 acteurs et partenaires mobilisés dans la mise en œuvre du projet de territoire, un but commun : œuvrer pour un territoire plus accueillant, solidaire, résilient, pour tous, aujourd'hui et demain.

Les citer tous nommément ici serait trop long, et fastidieux pour le lecteur, nous avons donc fait le choix de lister la diversité des typologies d'acteurs mobilisés aux côtés du GPV depuis plus de 25 ans. L'ampleur du partenariat fait la force du projet du GPV.

Collectivités territoriales et leurs groupements et syndicats - chambres consulaires - agences d'urbanisme et de développement économique - acteurs économiques et de l'ESS - acteurs de l'habitat et du logement, de l'aménagement et de la construction - acteurs sociaux et socio-culturels - acteurs de la culture - acteurs de l'environnement - acteurs de l'emploi, de la formation et de l'insertion- acteurs de l'accompagnement à l'entrepreneuriat - acteurs de l'éducation, de l'enseignement supérieur et de la recherche...

FINANCEMENTS

Les membres du groupement - Villes de Bassens, Lormont, Cenon, Floirac et Bordeaux Métropole dans le cadre de sa compétence en matière de politique de la Ville - apportent au GPV une contribution annuelle de 462 000 €, représentant, selon les exercices budgétaires, environ un tiers de son budget annuel.

En complément, le GPV sollicite des co-financements auprès de partenaires publics et privés, qui contribuent ainsi à la réalisation du projet de territoire.

Les partenaires institutionnels, à savoir, l'État, ses services déconcentrées et ses agences (ADEME, ANCT, ANRU, DRAC, DRAAF, DREETS, Préfecture Gironde, BPI, Banque des territoires...), la Région Nouvelle Aquitaine, le Département de la Gironde et Bordeaux Métropole, apportent ainsi des financements dits "de droit commun", s'inscrivant dans leurs règlements d'intervention spécifiques en matière de politique sociale, économique, d'habitat, de l'emploi et de la formation, environnementale, culturelle...

Des conventions avec les bailleurs sociaux, acteurs majeurs de la politique de la Ville, permettent de renforcer les projets à fort impact sur les quartiers prioritaires.

Enfin, les fonds européens sont également sollicités pour permettre l'émergence ou l'accélération de projets structurants ou innovants pour le territoire.

Parmi les fonds privés, on peut citer l'association des amis de panoramas qui mobilise les acteurs économiques locaux pour soutenir le projet culturel et artistique du parc des Coteaux.

L'ensemble des chefs de projet et la direction s'attellent, au quotidien, à diversifier les co-financements du GPV pour sécuriser le projet.

Bien entendu, compte-tenu du contexte international et national, des incertitudes demeurent quant aux ressources que l'équipe du GPV et ses membres pourront mobiliser.

Le projet pourra être amené à évoluer en conséquence.

Portrait de territoire

LA RIVE DROITE, TERRE D'ACCUEIL, SOLIDAIRE ET RÉSILIENTE

Le territoire d'action du GPV est composé des communes de Bassens, Lormont, Cenon et Floirac, situées sur la rive droite de la Garonne, au sein de Bordeaux Métropole.

ENTRE PLAINE ET PLATEAU, UN ESPACE NATUREL REMARQUABLE : LE PARC DES COTEAUX

Ces quatre villes partagent **une topographie commune**, avec une partie haute formée par l'extrémité du plateau de l'Entre-deux-Mers, et une partie basse, dans la plaine rive droite de la Garonne. Plaine alluviale sur laquelle on trouve également le seul quartier rive droite de la ville de Bordeaux : la Bastide.

Faisant lien entre plaine et plateau, les **500 hectares du parc des Coteaux** surplombent la plaine de Garonne (74 mètres au point le plus haut), révélant depuis de nombreux belvédères une vue imprenable sur le centre historique de Bordeaux, classé à l'UNESCO, et sur la métropole. Courant sur les quatre villes, ce chapelet d'une dizaine de parcs est traversé par le fil vert, un cheminement piéton intégré au GR®Métropolitain qui relie l'ensemble des grands territoires de nature de Bordeaux Métropole.

Tout à la fois espace de quiétude et d'aventure, le parc des Coteaux accueille des usages multiples et variés, sportifs, culturels et de loisirs, dans des équipements publics ou en pleine nature.

Classé, pour partie, par le Département, **Espace Naturel Sensible** (115 ha), le parc des Coteaux abrite trois milieux emblématiques - boisements mixtes, prairies calcaires et zones humides - et constitue une réserve de biodiversité accueillant des espèces remarquables. **Atout fort du cadre de vie sur la Rive Droite**, il constitue un îlot de fraîcheur majeur en cœur de métropole tout en stockant du carbone, jouant ainsi un **rôle-clé dans l'adaptation au changement climatique**. Ce patrimoine préservé en fait de surcroît un terrain idéal pour la découverte de la nature et les actions de médiation environnementale auprès des usagers et des habitants.

**1/4 du territoire du GPV
est composé d'habitats naturels ou semi-naturels**

**Le parc des Coteaux est un des 5
Grands Territoires de Nature de Bordeaux Métropole**

MAIS CE PATRIMOINE NATUREL EST FRAGILE ET DOIT ÊTRE PRÉSERVÉ

**À Bordeaux Métropole,
11% des espèces floristiques et faunistiques sont en danger**

La Rive Droite en général, et le parc des Coteaux en particulier, cumulent plusieurs risques majeurs...

> **naturels** : inondation, submersion, tempête, feu de forêt, érosion des sols, retrait-gonflement des argiles, éboulement de falaises et effondrement de carrières (26 cavités abandonnées recensées par le BRGM en 2018).

> **industriels** : pollution, transport de matières dangereuses, 6 installations classées SEVESO (plaine)

... **Et des pressions liées aux activités humaines** : Surfréquentation de certains parcs (18 000 scolaires recensés sur la Burthe en 2025), pratiques des sports de nature (trail/course à pied, VTT et gravel) hors sentier et en forte augmentation sur certains parcs, urbanisation en pied de coteaux et sur le plateau (imperméabilisation des sols, manque de solutions compensatoires pour la gestion des eaux pluviales).

Ces dernières années, les aléas climatiques augmentent, en intensité et en nombre, tout comme la pression anthropique, dans le contexte d'une métropole très attractive (+ 10 000 habitants par an sur Bordeaux Métropole).

Ces facteurs cumulés constituent une menace pour le parc des Coteaux et donc pour la qualité de vie et la santé sur le territoire. Une menace qu'il faut apprendre à gérer et à réduire dans les années à venir. C'est pourquoi **le GPV et ses partenaires se sont engagés en 2026 dans l'élaboration d'une stratégie de résilience (anticipation et adaptation), en particulier pour le parc des Coteaux.**

UN URBANISME MARQUÉ PAR UNE HISTOIRE INDUSTRIELLE ET OUVRIÈRE

À Bassens, la plaine est occupée par l'un des terminaux du Grand Port Maritime de Bordeaux (GPMB) qui centralise plus d'un tiers du trafic portuaire et constitue le **pôle logistique majeur de la zone industrialo-portuaire**, représentant **3 600 emplois** (en 2024).

Le GPMB, Bordeaux Métropole et plusieurs industriels ont été lauréats en 2024 de l'appel à projets ZIBAC pour leur programme d'actions Bees ZIP (Bordeaux énergies Eau Environnement et Synergies en Zones Industrielles et Portuaires) visant à répondre à l'objectif de neutralité carbone en 2050, en développant un pôle de production d'énergies renouvelables, d'hydrogène vert et de biogaz.

Le plateau, de Bassens à Floirac, autrefois occupé par les grandes propriétés agricoles et maisons de plaisance de la grande bourgeoisie bordelaise, a été **urbanisé très rapidement dans les années 1960-1970** pour accueillir de **grands ensembles d'habitation à loyer modéré et des zones pavillonnaires**. Cette urbanisation rapide, destinée majoritairement aux populations les plus modestes et aux travailleurs immigrés et leurs familles, **a orienté durablement le peuplement et le destin de ces quatre villes de la rive droite bordelaise**.

Dans les années 1990-2000, la création de **cinq zones d'activités économiques** à proximité de la rocade et la mise en place de la **zone franche urbaine** ont contribué à la création de milliers d'emplois sur la Rive Droite. L'ouverture en 2023 à **Bassens**, dans le cadre de l'OIM Arc Rive Droite, d'**Innogaronne, 1er technopôle du territoire**, ouvre la voie au développement d'autres centres de ressources, tel que la Halle Pinel à **Floirac** où seront implantées une **pépinière** et un **hôtel d'entreprises dédiés à l'éco-construction**. À **Lormont**, le **pôle gérontologique** regroupe le seul site du CHU sur la Rive Droite, un nouvel EHPAD, une maison de convalescence et une maison de retraite publiques ainsi qu'une RPA municipale. Autour de ce pôle se développeront demain des activités économiques en lien avec la santé, la silver économie et la formation. La poursuite du développement de l'OIM Arc Rive Droite tout comme la préservation de la vocation économique des ZAE, leur rénovation et leur densification sont essentiels pour le rééquilibrage économique entre rive gauche et rive droite.

La plaine, à Lormont, Cenon, Floirac (et Bordeaux) a accueilli à partir du 19e siècle les grandes industries et le réseau ferroviaire naissants ainsi que les quartiers permettant de loger ouvriers et cheminots à proximité. Avec le déclin industriel amorcé dans les années 1970, la plaine s'est couverte de friches. Des friches qui constituent depuis le début du 21^e siècle le **principal réservoir foncier de la métropole bordelaise pour produire de nouveaux quartiers**.

**27 150 nouveaux logements
programmés sur la Rive Droite
(Bordeaux Bastide inclus)
43% sont réalisés à fin 2025**

LA RÉNOVATION URBAINE, LEVIER DE RACCROCHAGE À LA DYNAMIQUE MÉTROPOLITAINE

Depuis le début des années 2000 et le lancement par l'ANRU de deux programmes nationaux de rénovation urbaine, **les grands ensembles d'habitat collectif de la Rive Droite sont progressivement rénovés. Cinq quartiers sont actuellement en chantier**, mais il reste encore d'autres résidences à rénover.

Le 2^e programme de rénovation urbaine représente sur la Rive Droite : 900 logements démolis, 3 000 réhabilités et 1 500 construits

Les opérations de rénovation urbaine permettent d'**améliorer le cadre de vie** : espaces publics repensés (végétalisés, équipés pour la convivialité et un meilleur partage par les usagers), logements améliorés (résidentialisation, isolation thermique d'hiver, aménités) et diversifiés (nouvelles typologies et formes architecturales), équipements modernisés et maillage renforcé.

Aujourd'hui, on peut considérer que le **taux et la qualité des équipements sur la Rive Droite sont globalement satisfaisants et à la hauteur de villes appartenant à une capitale régionale**, avec la présence de plusieurs équipements à vocation métropolitaine et régionale : Pôle métropolitain des arts martiaux à Lormont, Rocher de Palmer et Utopia Palmer à Cenon, Arkéa Arena à Floirac, Polycliniques et leurs services d'urgences à Lormont et Floirac... qui attirent de nombreux visiteurs sur la Rive Droite. Il est à noter que de nombreux équipements sont à proximité ou à l'intérieur des quartiers prioritaires et qu'une attention est portée à les rendre ouverts et accessibles au plus grand nombre. Néanmoins, **en matière de santé, la question de l'accessibilité financière de l'offre privée doit être étudiée avec soin**, et comme partout en France, mais plus encore sur ce territoire où les vulnérabilités économiques et sociales se cumulent, **un effort doit être porté sur l'amélioration de l'offre en santé mentale et l'accompagnement à la parentalité**.

Depuis 2021, les acteurs de la fabrique de la ville, dont le GPV, ont fait de la rénovation urbaine et des opérations d'aménagement une **opportunité de développer le réemploi des matériaux dans le secteur de la construction et de l'aménagement**. Une ambition qui s'inscrit dans l'objectif de décarbonation du secteur du BTP à l'horizon 2050, et qui vise à accompagner la transition des pratiques sur notre territoire où les artisans du BTP représentent une part importante de l'activité économique.

18 opérations pilotes et 5 maîtrises d'ouvrage sont accompagnées par le GPV Rive Droite pour mettre en œuvre le réemploi, et partager des solutions concrètes

MAIS UN URBANISME QUI DOIT PROTÉGER SES HABITANTS EN S'ADAPTANT AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Entre les années 1960 et 2020, les températures moyennes ont augmenté de presque 2°C à Bordeaux Métropole et le nombre de jours de forte chaleur (>30°C) de 15 jours. Une tendance qui va se renforcer dans les années à venir et qui impacte déjà la qualité de vie, le sommeil et la santé des habitants, dont la majorité des logements n'est pas adaptée.

Sur la Rive Droite, selon le CSTB (centre scientifique et technique du bâtiment), **9% des logements ont une étiquette énergétique médiocre (E, F ou G), et plus d'1 sur 2 serait source d'inconfort thermique**. Une problématique particulièrement aiguë dans les quartiers prioritaires où la suroccupation et la proportion importante de familles (notamment monoparentales), de très jeunes enfants et de personnes âgées aggravent les vulnérabilités à la chaleur.

Depuis 2014, selon Santé Publique France, la chaleur tue autant que la route

Les opérations de rénovation urbaine et de développement urbain à venir doivent rapidement intégrer ces phénomènes pour renforcer les exigences de confort thermique d'été des bâtiments et la lutte contre les îlots de chaleur (végétalisation, ventilation naturelle, brasseur d'air...).

UN TERRITOIRE BIEN DESSERVI

Entrée Est de la métropole bordelaise, le territoire est traversé par de grandes infrastructures de mobilités.

Cinq axes routiers majeurs traversent le territoire d'Est en Ouest et du Nord au Sud permettant de relier la presqu'île d'Ambès, le Libournais, la Dordogne, l'Entre-deux-Mers et de relier les ponts Saint-Jean et Chaban-Delmas. En tout, **six ponts** permettent de traverser la Garonne, auxquels s'ajoutent **trois lignes de l'offre Bato de TBM** qui sera étendue dans les années à venir, jusqu'à Bassens au nord où un nouveau ponton sur « la fenêtre verte » desservira la zone industrialo-portuaire, et jusqu'à Floirac au sud où un ponton desservira l'Arkéa Arena.

La voie ferrée reliant Paris à Bordeaux offre **deux gares régionales** au territoire, l'une à Bassens, l'autre à Cenon (+ d'1 million de passagers en 2025) permettant de relier la gare Saint-Jean à Bordeaux en respectivement 7 et 5 mn. Constituant un rempart dans certains quartiers, l'estacade ferroviaire a été investie à Cenon pour offrir des espaces de sports et loisirs et une voie verte (piétons-cyclistes).

Deux lignes de tramway irriguent le territoire depuis le quartier de la Bastide jusqu'à la frontière entre Lormont et Bassens au Nord (ligne A) et entre Cenon et Floirac au Sud (ligne E). Le réseau de transport en commun est complété par plusieurs lignes de bus express ou à fort passage, des lignes de bus de proximité et une offre de mobilités douces (vélos, trottinettes et scooters électriques – réseau TBM ou free floating). A noter que **les mobilités actives peinent encore à s'imposer face à une géographie contraignante** (dénivelés importants) **et des distances domicile-travail souvent élevées**. Le P+R et pôle multimodal (tram et bus) de la Buttinière à Lormont s'agrandit, son accessibilité sera retravaillée demain à partir de l'échangeur 26 de la rocade.

Plus de **douze lignes de cars régionaux** connectent Lormont et Floirac avec Blaye, Saint-André-de-Cubzac, Libourne et Créon. Enfin, la **rocade** marque la frontière Est du territoire (seuls les quartiers du Canon à Floirac, du Grand Tressan à Lormont et la ville de Bassens sont hors-rocade).

MAIS UN RÉSEAU ROUTIER SOUMIS À UN RISQUE FORT DE SATURATION

Un risque qui découle de **trois facteurs** :

> le **faible nombre de parking-relais extra-rocade** (2 au nord) ou à proximité de la rocade (4 dont 1 réservé aux abonnés) ne permet pas de réduire le flux des déplacements pendulaires, alors même que les prix de l’immobilier sur la métropole ont contraint beaucoup de ménages à s’installer en 2^e voire 3^e couronne.

Sur les 30 parc-relais existants sur l’ensemble de la métropole, seuls 8 sont implantés sur la grande rive droite (11 communes)

En 2024, 91 000 déplacements (majoritairement en voiture) vers la rive droite étaient enregistrés chaque jour en provenance de l’Est et du Sud Gironde

> le **déséquilibre territorial des emplois à Bordeaux Métropole**, illustré par le fait que 80% des actifs sur la rive droite travaillent hors de leur commune de résidence (contre 68% pour l’ensemble de Bordeaux Métropole) et que 69% se rendent au travail en voiture pour des trajets moyens de 10 km (chiffres 2022).

Seuls 7,5% des emplois salariés de la métropole bordelaise sont localisés sur le territoire du GPV

> l’orientation d’une **programmation urbaine dominée par le logement, notamment dans la plaine.**

D’ici la fin des années 2030, la population sur la plaine rive droite sera multipliée par deux, atteignant près de 60 000 habitants

ÉCONOMIE ET EMPLOI, UN FORT DÉSÉQUILIBRE TERRITORIAL

Sur la Rive Droite, comme sur la Métropole, les secteurs les plus pourvoyeurs d’emplois sont :

> **Les services** (commerce, transport, hébergement, restauration) : **53% des emplois** (52% en moy. métropolitaine)
> **L’administration, la santé et le social** : **32% des emplois** (34% en moyenne métropolitaine).

Toutefois, **la Rive Droite se distingue par le poids des secteurs de l’industrie et de la construction**

> **L’industrie** : **12% des emplois** (27% à Bassens où est implantée la ZIP) (9% en moyenne métropolitaine)
> **La construction** : **9% des emplois** (5% en moyenne métropolitaine)

L’artisanat est très présent sur la grande rive droite : **42% des établissements** (31% sur BM), **porté notamment par l’auto-entrepreneuriat** : 67% des artisans sont auto-entrepreneurs en 2024. Un chiffre en hausse de près de 60% depuis 2018. **La croissance de l’activité économique** est d’ailleurs, ici comme sur la métropole, **fortement portée par les indépendants** (+ 57% sur la Rive Droite entre 2019 et 2024, + 53% en moyenne métropolitaine). Des chiffres qui peuvent masquer une forme de précarisation de ces travailleurs, ou du moins une fragilité de leur statut. Une fragilité d’autant plus préoccupante que **ces secteurs d’emplois** (transport, construction, industrie, commerces) **sont très sensibles aux conséquences économiques des crises géopolitiques et des dérèglements climatiques**. Les tendances observées au 1^{er} trimestre 2026 dans l’économie française, régionale et locale impactent directement les travailleurs de notre territoire.

Par ailleurs, **Bordeaux Métropole présente un déséquilibre structurel en matière de répartition territoriale des emplois.**

**+8 % d’emplois sur la grande rive droite
+18% d’habitants**
(entre 2011 et 2021)

**+14 % d’emplois sur Bordeaux Métropole
+12% d’habitants**
(entre 2011 et 2021)

Or, si sur les **trois zones d’activités économiques** accrochées à la rocade, à Lormont, Cenon et Floirac, **deux ont fait l’objet d’une étude de renouvellement urbain** pour améliorer leur attractivité, permettre leur densification et donc la création d’emplois sur le territoire, **la mise en œuvre opérationnelle, elle, n’a pas été enclenchée.**

Le vieillissement du parc immobilier tertiaire, devenu aujourd’hui du patrimoine de seconde, voire de troisième main ; la fin des exonérations fiscales liées à la ZFU-TE ; le manque d’investisseurs économiques et la réorientation des programmes non démarrés sur la plaine vers la production de logements, **font craindre que le rééquilibrage économique de la métropole prenne du retard, au détriment de l’offre d’emplois de proximité pour les habitants de la Rive Droite.** Une situation qui entraînerait également des conséquences négatives en termes de saturation du réseau routier et des transports en commun.

En 2025, sur le territoire du GPV, on compte 2,5 habitants pour 1 emploi contre 1,8 habitants pour 1 emploi sur Bordeaux Métropole

POPULATION, DES VULNÉRABILITÉS QUI NOUS ENGAGENT COLLECTIVEMENT

Une population plus pauvre

La Rive Droite a été choisie par le passé pour accueillir les activités industrielles, les populations ouvrières, les travailleurs immigrés... Des populations plus modestes et plus vulnérables économiquement et socialement, mais source d'une diversité culturelle qui fait la richesse et le dynamisme de ce territoire.

La Rive Droite constitue aujourd'hui encore une **terre d'accueil pour les populations modestes et les primo-arrivants**, du fait de l'importance de son patrimoine social et de l'accessibilité des prix de l'immobilier. Ces choix politiques ont eu et ont toujours des **répercussions sur les politiques publiques et les capacités financières des quatre communes**.

Et davantage touchée par le chômage

Si le chômage touche 14,3% des actifs sur la Rive Droite (11,2 en moyenne métropolitaine), il est important de rappeler que les habitants, quelle que soit leur catégorie sociale, vivent avant tout du fruit de leur travail.

Des taux qui, compte-tenu du contexte géopolitique et économique actuel, risquent de très fortement augmenter dans les mois/années à venir.

Contribuer à **lever les freins à l'emploi, former les habitants, sécuriser leurs parcours**, les aider à accéder à une activité rémunératrice, est un **enjeu central pour la qualité de vie**, le dynamisme du territoire et le bien-vivre ensemble.

Un enjeu d'autant plus fort dans les QPV où le taux de chômage est 2 à 3 fois plus élevé que la moyenne nationale et où presque un quart des jeunes n'a ni emploi, ni formation. Ces personnes qui connaissent une situation précaire mettront d'autant plus de temps à obtenir un emploi et à se maintenir durablement en poste du fait des nombreuses difficultés et freins rencontrés au quotidien.

Ces réalités socio-démographiques engagent les quatre communes et les pouvoirs publics compétents à porter des politiques ambitieuses d'accompagnement économique, social, éducatif, sanitaire, culturel... afin d'honorer la promesse d'égalité et de fraternité de notre République. Des politiques nécessairement renforcées pour les habitants en QPV qui vivent une réalité nettement plus dégradée que la population générale.

39%
des habitants de la Rive Droite résident en QPV
(9% en moyenne métropolitaine)

44%
des habitants en QPV à Bordeaux Métropole,
résident sur la Rive Droite

17%
de la population du GPV est de nationalité étrangère
(9% en moyenne métropolitaine)

44%
des ménages sont imposables
(58% en moyenne métropolitaine)

Le revenu médian s'élève à
1 641 euros
(2 030 en moyenne métropolitaine)

Le taux de pauvreté s'élève à **25%**
(16% en moyenne métropolitaine)

En 2025, les structures de l'aide alimentaire de la Rive Droite
ont enregistré une augmentation moyenne

de **25%**
de leur fréquentation sur un an.

CHIFFRES-CLÉS

1/4

du territoire du GPV est composé
d'habitats naturels ou semi-naturels

11%

de la biodiversité (faune & flore)
est menacée à Bordeaux Métropole

Le parc des Coteaux est un des
5 Grands Territoires de Nature
de Bordeaux Métropole

27 150

logements programmés sur la Rive Droite

43% réalisés à fin 2025

5 ORU en cours : 900 logements démolis,
3 000 réhabilités et 1 500 construits

GPV		BM
79 338	habitants* 9% des hbts de la métropole habitent Rive Droite	854 334
39%	part pop en QPV** 44% des hbts QPV de la métropole résident Rive Droite	9%
+18%	croissance démographique*** (2011/2021)	+12%
+8%	croissance emplois*** (2011/2021)	+14%
2,5	nb d'hbts pour 1 emploi en 2024** 5 500 travailleurs indépendants sur la Rive Droite en 2024 (+ 57% en 6 ans)	1,8
14,3%	taux de chômage*	11,2%
23%	part des non diplômés*	13%

PROJET
2027-2032



* source INSEE 2023 / ** données Bordeaux Métropole 2025 / *** données Bordeaux Métropole pour la grande rive droite

AXES STRATÉGIQUES

1/ RÉNOVATION/ADAPTATION DES QUARTIERS PRIORITAIRES DE LA POLITIQUE DE LA VILLE (QPV)

Les quartiers d'habitat social sont très impactés par le réchauffement climatique. Bien que les programmes de renouvellement urbain aient permis de traiter, en grande partie, le confort thermique d'hiver, le parc social reste globalement mal préparé à l'inconfort thermique d'été. Couplé au manque de lieux refuge de proximité en cas de canicule, parfois à un déficit de végétalisation et au repli des habitants dans leur logement, cette situation impacte négativement la santé physique et mentale des populations.

L'habitabilité de nos quartiers face aux vagues de chaleur intense, qui seront de plus en plus fréquentes dans les années à venir, est un enjeu majeur de qualité de vie et de santé pour les habitants.

Dans le cadre de son nouveau projet stratégique 2027-2032, Le GPV s'engage à accompagner Bordeaux Métropole et les quatre Villes pour préserver le cadre de vie des quartiers prioritaires de la politique de la Ville sur la Rive Droite, dans les quartiers inscrits au NPRU et dans les futurs quartiers à rénover.

Le principal enjeu est d'engager la résilience des quartiers à l'aune du réchauffement climatique, mais aussi de préparer leur adaptation aux besoins des populations et aux évolutions sociologiques à l'œuvre (vieillesse, déshébergement, personnes isolées, baisse de la natalité...).

Objectifs :

- Accompagner l'adaptation du bâti aux enjeux du confort thermique (hiver + été), ainsi que la qualité des nouvelles constructions pour les rendre moins carbonées, grâce notamment à l'économie circulaire (écoproduits et réemploi).
- Accompagner la transformation des espaces extérieurs (réduction des îlots de chaleur, gestion des espaces verts et de l'eau pluviale...) tout en réfléchissant à la desserte des quartiers par les transports en commun, à la place de la voiture et aux équipements nécessaires à l'électrification du parc automobile.
- Accompagner le développement des services commerciaux, économiques, de santé, en pieds d'immeuble ou à proximité, et le maintien ou le renforcement de l'offre de services publics de proximité (sportifs, culturels, scolaires, sociaux...).

2/ RÉNOVATION / ADAPTATION DES ZONES D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES ET SOUTIEN À L'ÉCONOMIE ET À L'EMPLOI DANS LES QPV

Les zones d'activités économiques de la Rive Droite, construites lors de la mise en œuvre de la zone franche urbaine à la fin des années 1990, se sont peu renouvelées sur le plan immobilier, ce qui les rend aujourd'hui moins attractives pour les entreprises et les investisseurs. Les zones d'activités économiques, en général, sont par ailleurs les principaux îlots de chaleur de la métropole bordelaise.

Parallèlement, les mutations rapides du monde économique fragilisent les emplois les plus précaires, dans un contexte actuel de contraction des secteurs-clefs d'emploi sur la Rive Droite : Services et commerces, BTP, Industrie, Artisanat.

Dans le cadre de son nouveau projet stratégique 2027-2032, Le GPV s'engage à accompagner Bordeaux Métropole et les quatre Villes pour mettre en œuvre la requalification des zones d'activités, comprendre les logiques de marché du travail, accompagner les dynamiques économiques locales et préserver l'économie productive.

Objectifs :

- Accompagner la rénovation des zones d'activités économiques vieillissantes qui concentrent une grande partie des emplois de la Rive Droite.
- Soutenir les dynamiques, les initiatives et accompagner les acteurs œuvrant pour le retour à l'emploi et l'appui à l'entrepreneuriat dans les QPV, dans le cadre du 1^{er} axe de la politique de la Ville et en particulier sur l'adéquation offre / demande.

3/ TRANSITION VERS UNE ALIMENTATION DURABLE

L'alimentation est un levier essentiel de la transition écologique et un enjeu majeur de santé publique. Les métropoles et les communes, à travers la restauration collective publique et les projets alimentaires territoriaux, sont des acteurs forts des systèmes alimentaires locaux et de leur transformation vers un modèle durable socialement responsable.

Dans les quartiers prioritaires, l'accessibilité à une offre alimentaire de qualité est un enjeu de justice sociale et de santé publique. À l'heure de la fragilisation de notre modèle économique et social, cet enjeu d'accessibilité géographique et financier est majeur.

Dans le cadre de son nouveau projet stratégique 2027-2032 et du PAT de la Rive Droite qu'il coordonne depuis 2019, le GPV s'engage à accompagner Bordeaux Métropole et les quatre Villes à favoriser le développement de l'agriculture urbaine et des circuits courts, à accompagner la restauration collective publique dans sa transition écologique et à lutter contre la précarité alimentaire.

Objectifs :

- Poursuivre l'accompagnement des fermes agricoles existantes en vue de leur pérennisation et accompagner l'implantation de nouvelles fermes.
- Favoriser l'accès à des produits de qualité (locaux et bio) en circuit-court dans la restauration collective publique et accompagner le changement des pratiques tout au long de la chaîne (cuisine, cantine, convives)
- Accompagner la structuration et la coopération des structures publiques et associatives de l'aide alimentaire.

4/ PRÉSERVATION DU PARC DES COTEAUX

Le parc des Coteaux est l'un des cinq Grands Territoires de Nature identifiés par Bordeaux Métropole. Déployés le long du coteau calcaire surplombant la rive droite de la Garonne, ses 500 hectares constituent l'atout fort du cadre de vie des habitants et le principal poumon vert du cœur d'agglomération. Les espaces naturels sont tout à la fois des réservoirs de biodiversité, des puits de carbone et des espaces de fraîcheur, des lieux indispensables au bien-être et à la santé des habitants.

Leur préservation est une des clés pour garantir l'habitabilité de la métropole bordelaise face au changement climatique et à l'érosion de la biodiversité en cours d'accélération. La réponse aux enjeux de gestion et de diminution des risques naturels et anthropiques qui pèsent sans cesse plus fortement sur ces espaces est également déterminante pour leur avenir.

Dans le cadre de son nouveau projet stratégique 2027-2032 et du parLAB qu'il coordonne depuis 2017, le GPV s'engage aux côtés de Bordeaux Métropole et des quatre Villes pour la préservation du parc des Coteaux, la gestion écologique et des usages adaptée au changement climatique et la sensibilisation/mobilisation des publics.

Objectifs :

- Coordonner et mettre à jour le plan de gestion écologique visant à préserver la qualité des sols, des milieux et des paysages et à développer la biodiversité.
- Coordonner et mettre à jour le plan de gestion des usages visant à trouver un équilibre entre les usages humains et la préservation du vivant.
- Contribuer à l'élaboration d'une stratégie de résilience du parc des Coteaux (gestion de l'eau, restauration des sols, renaturation des boisements, lutte contre les incendies...).

- Renouvellement urbain

- Quartiers prioritaires [Contrat de ville 2024-2030]
 Projets de renouvellement urbain

- Développement urbain

- Opération d'Intérêt National Bordeaux Euratlantique
- Opérations d'aménagement d'intérêt métropolitain
- Portes métropolitaines
- Gares RER
- Projets urbains communaux

■ Activités économiques et emplois

-  Zones d'activités économiques
-  Zones en Renouveau urbain économique (Plan guide)

- Espaces de nature

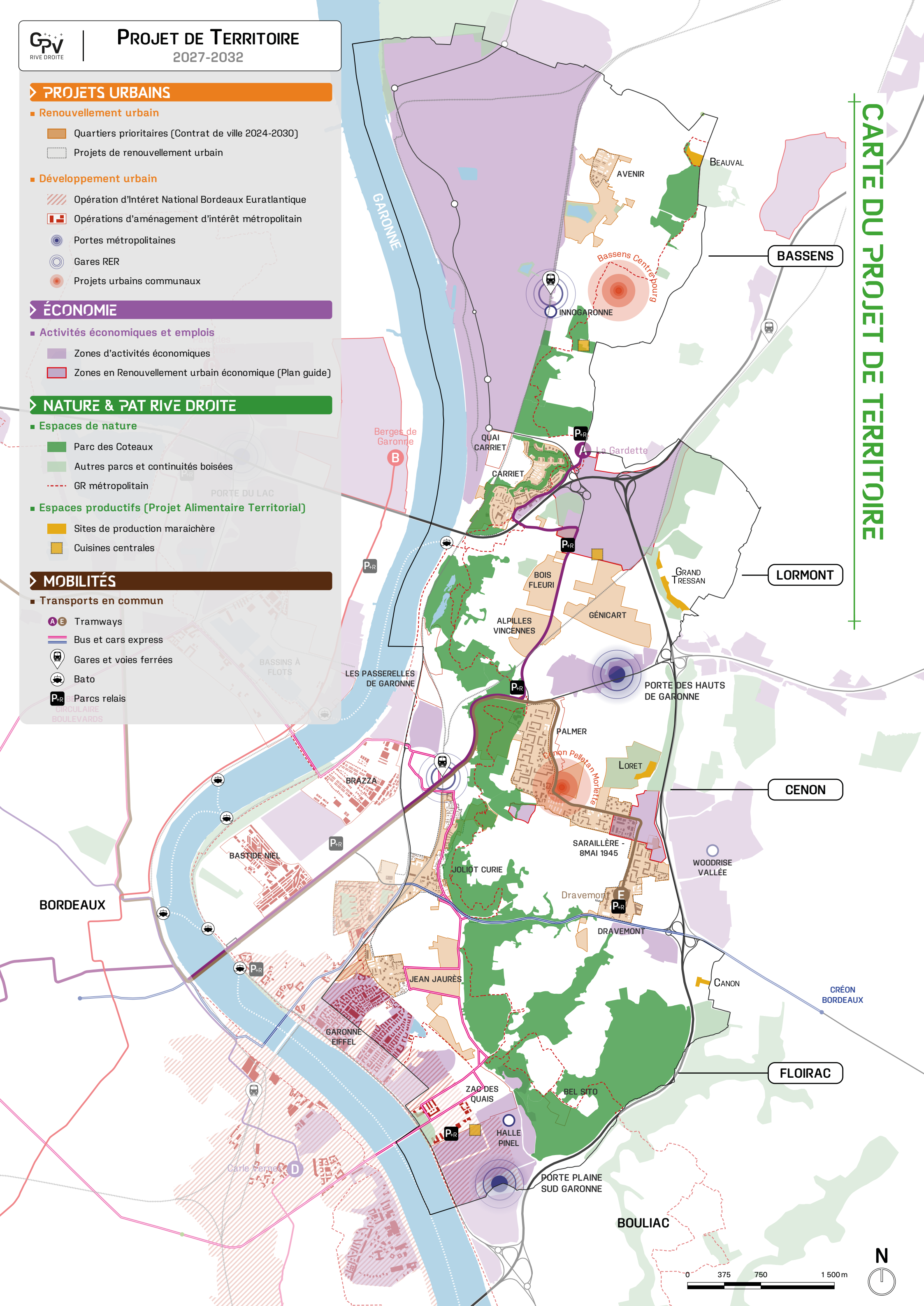
- Parc des Coteaux
- Autres parcs et continuités boisées
- GR métropolitain

- **Espaces productifs (Projet Alimentaire Territorial)**

- Sites de production maraichère
■ Cuisines centrales

- Transports en commun

-  Tramways
-  Bus et cars express
-  Gares et voies ferrées
-  Bato
-  Parcs relais



FEUILLE DE ROUTE

> PROJETS URBAINS	p. 24/28
- Politique de la ville	p. 26
- Habitat & espace public	p. 27
- Mobilités	p. 28
> ÉCONOMIE	p. 29/32
- Aménagement écomomique	p. 31
- Activité économique	p. 32
> ÉCONOMIE CIRCULAIRE	p. 33/35
> PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL	p. 36/38
> PARC DES COTEAUX NATURE/CULTURE	p. 39/42
- Parc des Coteaux	p. 41
- Panoramas	p. 42

PRÉAMBULE

Si nos missions sont présentées ci-après par thématique pour en faciliter la lecture, sachez qu'elles sont toutes liées, à des degrés divers, à la politique de la Ville dont nous partageons la finalité : réduire les écarts de développement entre les quartiers et améliorer les conditions de vie de leurs habitant·e·s.

Tout comme la politique de la Ville, le GPV a fait de la transversalité son ADN, croisant sans cesse les projets, les regards, les compétences, les connaissances, au sein de son équipe et avec ses parties prenantes.

Ainsi, chaque mission se nourrit et nourrit les autres, tissant des ponts, élargissant le réseau, les idées, les potentialités, renforçant les impacts.

LA BOUSSOLE DU GPV

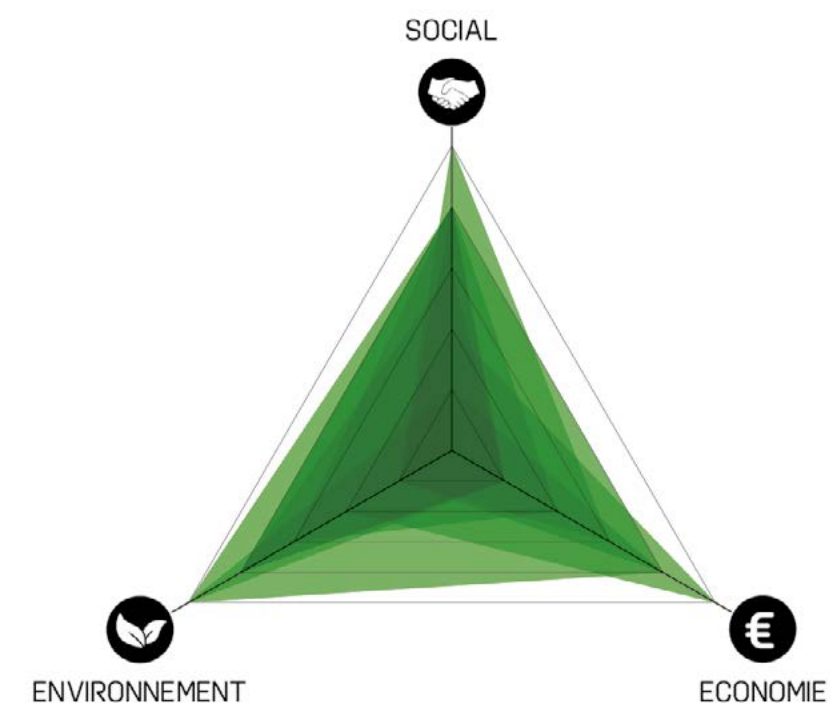
Nous avons créé une boussole pour traduire graphiquement l'inscription des actions du GPV dans chacun des trois grands piliers du développement territorial :

+ **Le social** : l'humain est placé au cœur de nos actions, en réponse aux enjeux de solidarité et de cohésion sociale sur un territoire où 39% de la population réside en Quartier Prioritaire de la politique de la Ville (QPV).

+ **L'économie** : les enjeux d'emplois et de création de valeurs par l'initiative individuelle ou collective sont majeurs sur un territoire qui connaît un taux de pauvreté supérieur de 9 points à celui de son agglomération (25% pour le GPV contre 16 pour BM en 2023).

+ **L'environnement** : les enjeux d'adaptation et de résilience s'imposent à tous les territoires, et d'autant plus sur la Rive Droite qui cumule risques naturels, industriels et vulnérabilités sociales.

Cette boussole est aussi pour l'équipe du GPV un outil de pilotage pour « pousser les curseurs d'un cran » tout au long de la mise en œuvre du projet 2027-2032.

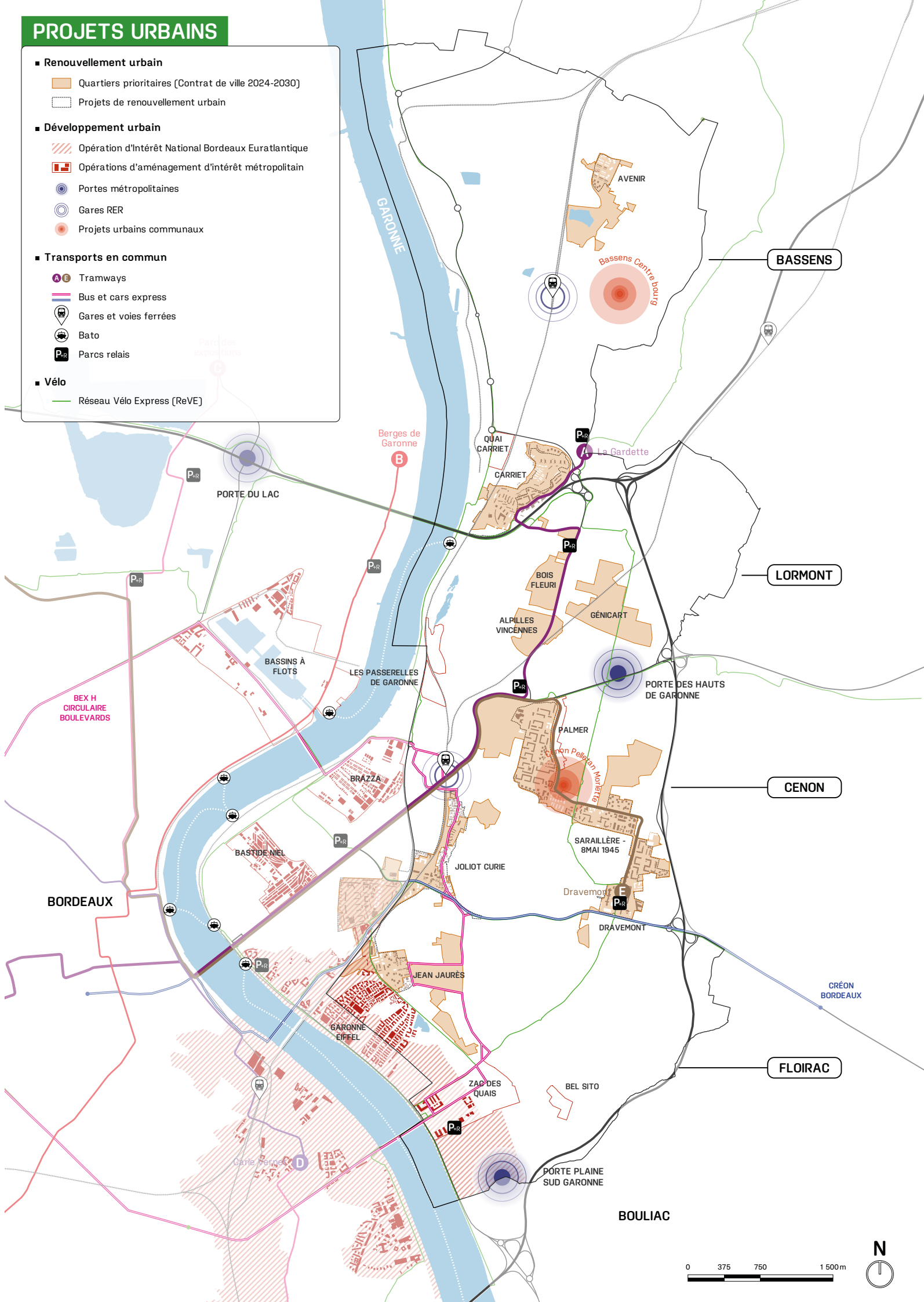


Ci-dessus : la boussole générale agrège toutes les boussoles thématiques.



PROJETS URBAINS

- **Renouvellement urbain**
 - Quartiers prioritaires [Contrat de ville 2024-2030]
 - Projets de renouvellement urbain
- **Développement urbain**
 - Opération d'Intérêt National Bordeaux Euratlantique
 - Opérations d'aménagement d'intérêt métropolitain
 - Portes métropolitaines
 - Gares RER
 - Projets urbains communaux
- **Transports en commun**
 - Tramways
 - Bus et cars express
 - Gares et voies ferrées
 - Bato
 - Parcs relais
- **Vélo**
 - Réseau Vélo Express (ReVE)



POLITIQUE DE LA VILLE

Réduire les écarts de développement entre les quartiers et améliorer les conditions de vie des habitant·e·s.

Objectifs stratégiques

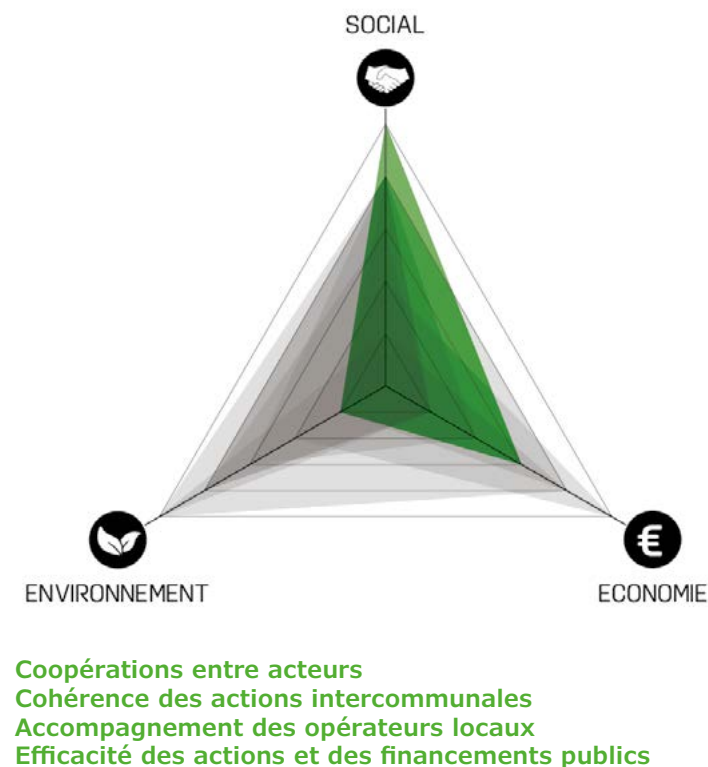
- + Contribuer à la stratégie du Contrat de Ville métropolitain.
- + Coordonner le déploiement sur la Rive Droite de la stratégie et des actions métropolitaines en tenant compte des enjeux spécifiques du territoire.
- + Renforcer l'accompagnement des acteurs et des structures financés par la politique de la Ville.
- + Partager l'évaluation des actions et des dispositifs.

Feuille de route du GPV 2027-2032

- > Animation de la gouvernance intercommunale en matière de politique de la Ville à travers l'organisation de comités techniques mensuels : interconnaissance, partage d'expériences, montée en compétences, gestion des appels à projet...
- > Accompagnement des acteurs locaux bénéficiant d'un financement politique de la Ville.
- > Veille sur l'évolution de la politique de la Ville et les appels à projet.

Partenaires opérationnels

Collectivités territoriales, Préfecture, Bailleurs sociaux, Associations et structures du territoire.



HABITAT & ESPACE PUBLIC

Offrir un cadre de vie de qualité, soutenable et résilient, pour tous.

Objectifs stratégiques

- + Favoriser une programmation urbaine diversifiée et équilibrée (nature, habitat, économie).
- + Encourager le développement de parcours résidentiels adaptés aux besoins et aux capacités des populations (typologies et produits).
- + Accélérer la mise en œuvre d'un urbanisme résilient et notamment : intensifier les actions en faveur du confort thermique d'été des bâtiments, la réduction des îlots de chaleur et adopter une gestion intégrée et durable de l'eau dans la ville.

Feuille de route du GPV 2027-2032

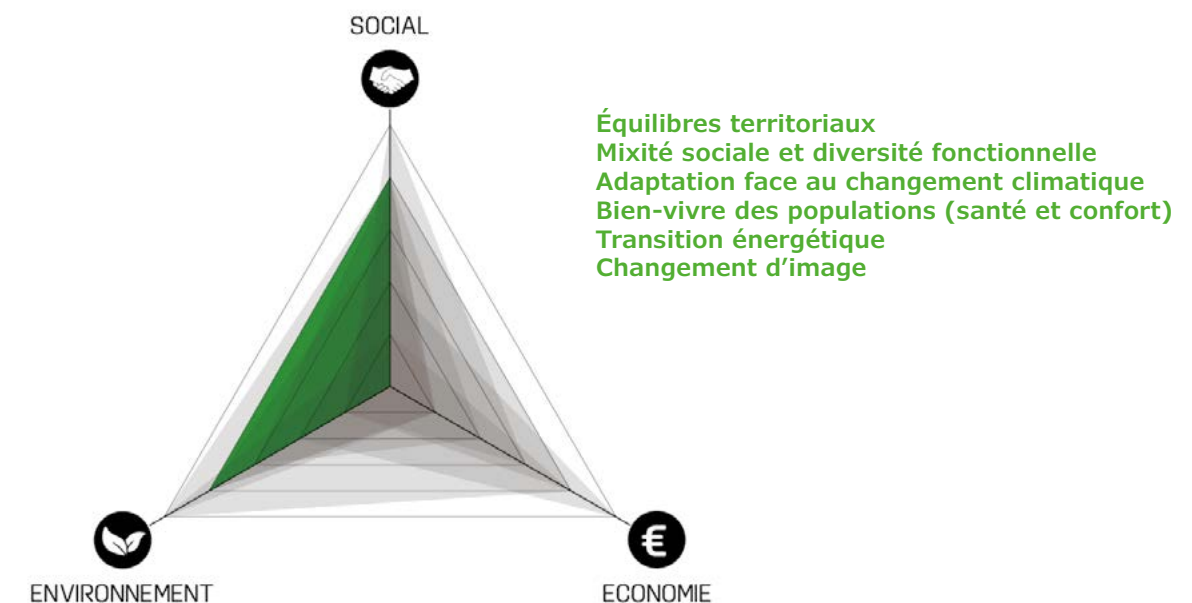
- > Suivi de l'avancement opérationnel des cinq opérations de renouvellement urbain en cours, aux côtés de Bordeaux Métropole, des Villes et des bailleurs sociaux.
- > Travail d'anticipation sur les prochaines réhabilitations du patrimoine social, intégrant les enjeux de résilience, en lien avec la D° de l'Habitat, les Villes et les bailleurs sociaux (diffusion du guide sur la résilience du patrimoine bâti).
- > Contribution aux réflexions pilotées par Bordeaux Métropole sur la stratégie d'aménagement urbain, en tenant compte des enjeux spécifiques du territoire (portes métropolitaines, quartiers de gare).
- > Pilotage de l'étude « La seconde peau du parc des Coteaux », inscrite dans le programme Métropole Rafrâchissante : préfiguration de parcours fraîcheurs en axe Est-Ouest (des quartiers vers le parc) en contribution des prochains CODEV.

Partenaires opérationnels

Collectivités territoriales, Agence d'urbanisme, Bailleurs sociaux et URHLM, Acteurs privés de la construction et de l'aménagement.

Co-Financeurs

Banque des Territoires et Bordeaux Métropole (CODEV)



MOBILITÉS

Améliorer la qualité des déplacements, au service de tous, dans un contexte de transition écologique.

Objectifs stratégiques

- + Veiller au renforcement du maillage et à l’amélioration du réseau de transports en commun pour répondre aux besoins actuels et futurs des habitant-e-s, notamment des QPV, et aux besoins des acteurs économiques.
- + Favoriser une circulation apaisée pour un meilleur partage de l’espace public.
- + Accélérer le développement des mobilités actives (marche / vélo) et la décarbonation des mobilités.

Feuille de route du GPV 2027-2032

RÉSEAUX DE TRANSPORTS EN COMMUN

- > Suivi de la mise en œuvre de la DSP transports en commun 2023-2030 confiée à Kéolis Bordeaux Métropole Mobilités : efficacité du maillage rive droite (tramway, bus, bus express et bato), interfaces avec le RER métropolitain et les cars régionaux.
- > Appui à la stratégie d’implantation des parkings-relais extra rocade en rive droite, pour décongestionner le trafic automobile sur la métropole et améliorer la qualité de l’air.

PARTAGE DE L’ESPACE PUBLIC

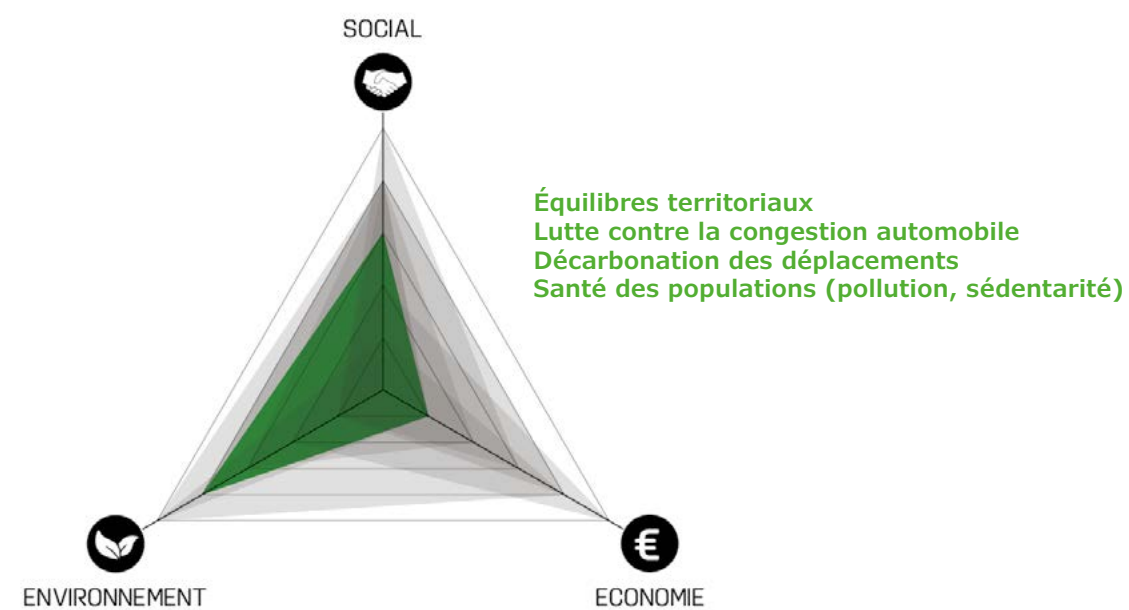
- > Suivi et contribution au déploiement du programme “Inventons les boulevards du 21^{ème} siècle”.
- > Appui à la mise en œuvre d’actions pour l’apaisement de la circulation, à travers un meilleur partage de l’espace public dans les quartiers.

MOBILITÉS ACTIVES ET DÉCARBONÉES

- > Suivi de la mise en œuvre du plan marche et du plan vélo 3, notamment le déploiement du Réseau Vélo Express ReVE, sur les villes du GPV.

Partenaires opérationnels

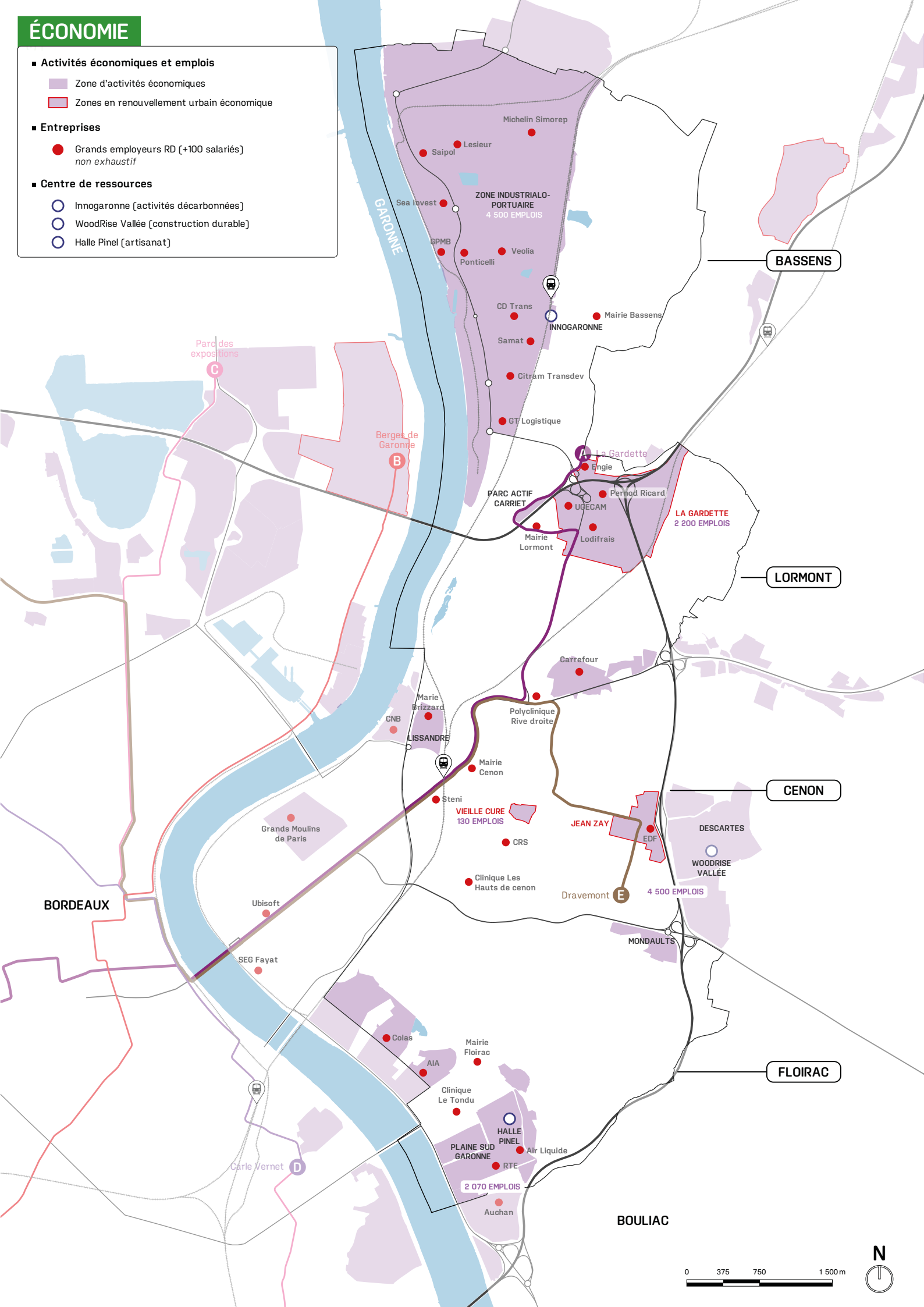
Collectivités territoriales, Opérateurs de transport, Agence d’urbanisme, Concepteurs privés de l’aménagement, Association d’usagers.



ÉCONOMIE

ÉCONOMIE

- Activités économiques et emplois
 - Zone d'activités économiques
 - Zones en renouvellement urbain économique
- Entreprises
 - Grands employeurs RD (+100 salariés)
non exhaustif
- Centre de ressources
 - Innogaronne (activités décarbonnées)
 - WoodRise Vallée (construction durable)
 - Halle Pinel (artisanat)



AMÉNAGEMENT ÉCONOMIQUE

Maintenir et développer l'activité économique sur la Rive Droite.

Objectifs stratégiques

- Contribuer à la mise en œuvre de la stratégie économique métropolitaine, en lien avec les objectifs de l'OIM Arc Rive Droite et du Contrat de Ville. Notamment :
- + Développer une offre immobilière et foncière adaptée.
 - + Développer un plan de requalification des ZAE existantes.
 - + Soutenir l'économie de proximité.

Feuille de route du GPV 2027-2032

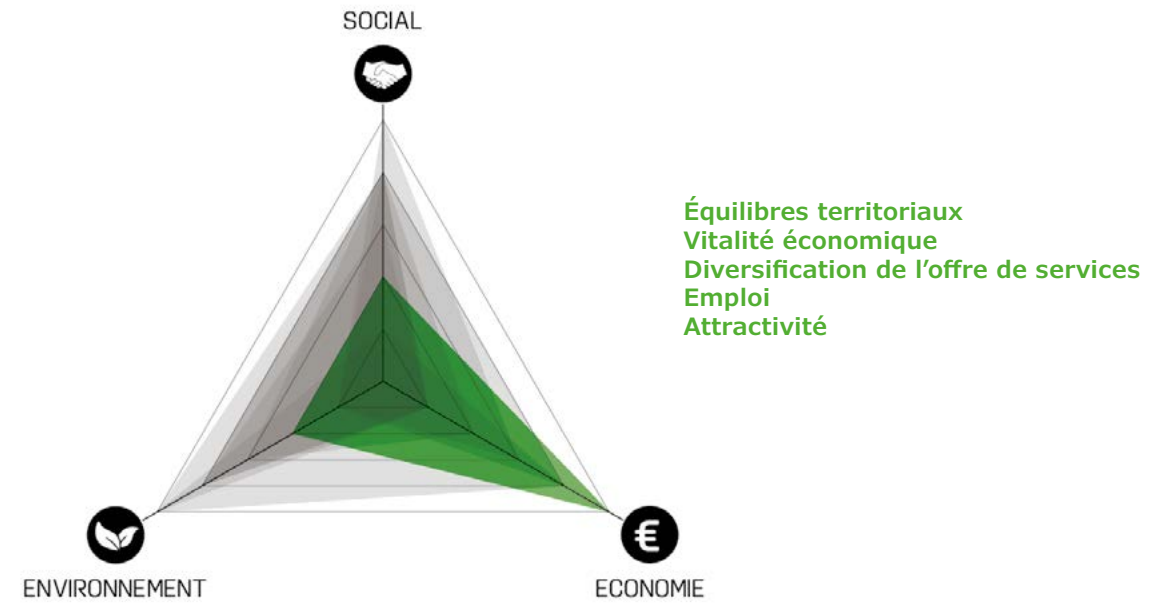
- > Poursuite du travail de veille et de recensement des fonciers et locaux économiques.
- > Contribution aux réflexions sur les portes d'entrées métropolitaines de la rive droite et les quartiers de gare.
- > Appui à la mise en œuvre des plans guides de requalification des ZAE : Jean Zay et lotissement vieille Cure (Cenon) ainsi que La Gardette (Lormont).
- > Contribution aux réflexions en cours sur la requalification des ZAE : Quai Carriet (Lormont) et Lissandre (Lormont/Cenon).
- > Appui à l'activation des locaux vacants, en lien avec les bailleurs.
- > Appui à l'émergence, au montage et à l'implantation de projets d'intérêt intercommunal, à vocation économique et d'utilité sociale.
- > Accompagnement des projets d'occupation transitoire comme levier d'expérimentation et de développement pour l'activité économique.

Partenaires opérationnels

Collectivités territoriales, Agence d'urbanisme, Bailleurs sociaux et URHLM, Chambres consulaires, Maîtrises d'œuvre.

Co-Financeurs

Banque des Territoires, Région Nouvelle Aquitaine, Département de la Gironde, Bordeaux Métropole (CODEV)



ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE

Renforcer et accroître l'emploi sous toutes ses formes, en particulier pour les publics résidant en QPV, en lien avec le tissu économique local.

Objectifs stratégiques

- + Permettre aux habitant·e·s en QPV d'accéder à une activité rémunératrice.
- + Sécuriser les parcours des entrepreneurs dans les QPV et créer les conditions favorables à leur maintien et leur développement sur le territoire.
- + Tenir compte des besoins des entreprises en matière de compétences et de modalités de recrutement.
- + Accompagner l'émergence de projets répondant à des besoins non ou partiellement satisfaits du territoire.

Feuille de route du GPV 2027-2032

PILOTAGE DE LA MISSION EMPLOI (PROJET LEVIER – FSE+)

- > Participation à la gouvernance locale pour l'emploi.
- > Coordination de proximité des différents acteurs, actions et dispositifs en matière de lutte contre le chômage, dans une logique de parcours intégré pour les rendre plus lisibles et visibles.
- > Renforcement de la réponse aux besoins des habitant·e·s par un plan d'action innovant impliquant les acteurs locaux.

PILOTAGE DU CITÉSLAB (DISPOSITIF BPI)

- > Accueil, préparation, orientation des habitant·e·s, en particulier des QPV, dans leur projet de création d'activité économique.
- > Animation d'une dynamique partenariale pour développer l'offre d'accompagnement à l'entrepreneuriat en QPV et renforcer l'interconnaissance des acteurs.

APPUI À L'ÉMERGENCE DE PROJETS INNOVANTS RÉPONDANT AUX ENJEUX DU TERRITOIRE

- > Accompagnement des acteurs, notamment de l'ESS, dans la phase de construction, d'implantation ou de développement de leur projet.
- > Appui des porteurs de projet à impact social, intéressés par l'activation des pieds d'immeuble dans le cadre du développement d'une économie de proximité répondant aux besoins des acteurs et des habitant·e·s du territoire.

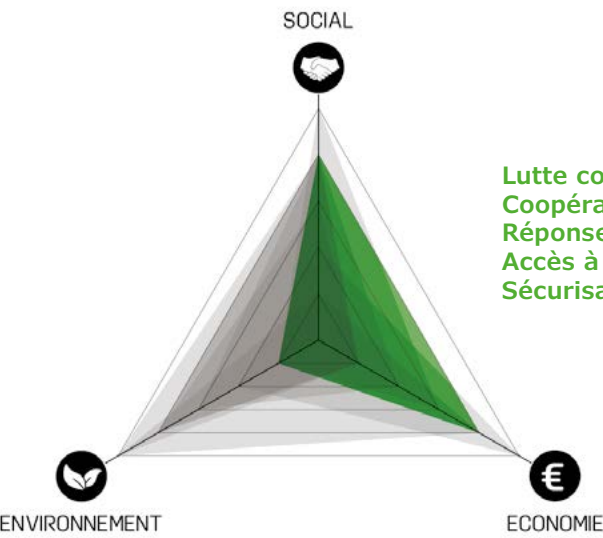
L'ambition du GPV est que ces trois missions du pôle activité économique, très complémentaires, travaillent de manière transversale et intégrée, dans une logique d'accompagnement des parcours, de bout en bout.

Partenaires opérationnels

Collectivités territoriales, Services de l'État, Réseau pour l'emploi et autres acteurs de l'emploi, de la formation et de l'insertion, Écosystème métropolitain d'accompagnement à l'entrepreneuriat, Acteurs de l'économie locale, Bailleurs sociaux.

Co-Financeurs

UE, État, BPI, Région Nouvelle Aquitaine, Département de la Gironde, Bordeaux Métropole (CODEV)



ÉCONOMIE CIRCULAIRE

ÉCONOMIE CIRCULAIRE

■ Projets urbains

Quartiers prioritaires (Contrat de ville 2024-2030)

Projets de renouvellement urbain

Opération d'intérêt National Bordeaux Euratlantique

Opérations d'aménagement d'intérêt métropolitain

■ Gisements de matériaux pour valorisation et réemploi

Opérations pilotes accompagnées

BORDEAUX MÉTROPOLE

1 | École élémentaire Albert Camus à Floirac (déconstruction) - **terminée**

2 | Passerelle du bd de l'Entre-deux-Mers à Cenon (déconstruction) - **terminée**

3 | Ancien collège Ellul / Espace Miriam Makeba à Bordeaux (déconstruction, réhabilitation) - **terminée**

4 | Galerie commerciale Dravemont à Floirac (déconstruction)

5 | École élémentaire Albert Camus à Lormont (réhabilitation)

6 | École maternelle Alain Fournier à Cenon (réhabilitation, construction)

7 | École maternelle Palmer à Cenon (construction)

EPF NOUVELLE AQUITAINE

8 | 54/56 rue Camille Pelletan à Cenon (déconstruction) - **terminée**

9 | 33/35/37 avenue du Président J.F Kennedy à Cenon (déconstruction) - **terminée**

MÉSOLIA

10 | Résidence Alfred Giret à Floirac (réhabilitation)

11 | Résidence Cité Gredy à Cenon (réhabilitation)

12 | Résidence autonomie la Madeleine à Bassens (réhabilitation)

AQUITANIS

13 | Résidence Clos des Vergnes à Floirac (déconstruction) - **terminée**

14 | Résidence Blaise Pascal à Floirac (réhabilitation)

15 | Résidence La Benaugue à Bordeaux (réhabilitation)

EIFFAGE IMMOBILIER

16 | Caserne B à Bordeaux - Hôtel (réhabilitation)

17 | Caserne B à Bordeaux - Logements MH (réhabilitation)

18 | Caserne B à Bordeaux - Logements sociaux (construction)

Zones de stockage (4)

ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Renforcer les dynamiques d'économie circulaire et les filières du BTP sur le territoire.

Objectifs stratégiques

- + Contribuer à la stratégie métropolitaine en faveur de l'économie circulaire dans l'aménagement et la construction.
- + Renforcer les coopérations et synergies entre acteurs du BTP.
- + Faire de l'économie circulaire un levier d'insertion, de formation, d'emploi et de développement des filières locales.
- + Favoriser l'appropriation de l'économie circulaire par les habitants.

Feuille de route du GPV 2027-2032

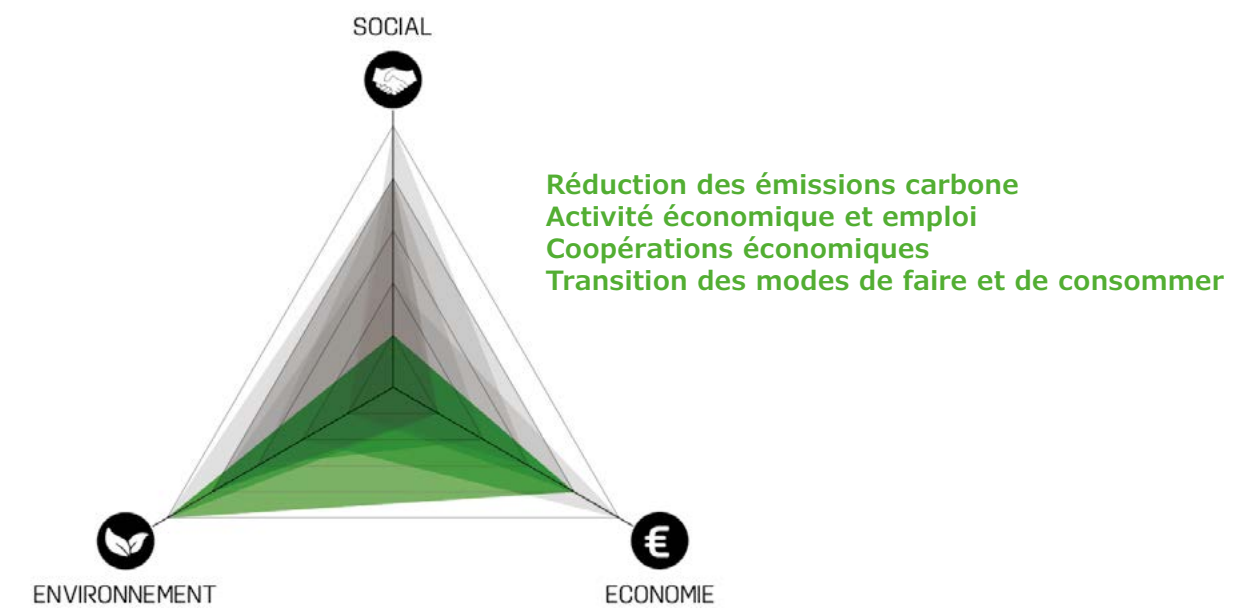
- > Contribution aux actions mises en œuvre dans le cadre de la Charte d'engagement métropolitaine et à l'intégration de nouveaux acteurs.
- > Consolidation de notre rôle de centre de ressources Rive Droite : production de guides et catalogues, diffusion de retours d'expérience, organisation de visites apprenantes, sensibilisation et montée en compétences des acteurs (y compris publics étudiants).
- > Poursuite de l'accompagnement des opérations pilotes sur le territoire.
- > Facilitation des synergies entre opérations d'aménagement et de construction.
- > Contribution à la création et au développement de filières de matériaux et d'équipements de réemploi/ réutilisation/recyclage.
- > Implication de l'écosystème d'entreprises et d'artisans dans la démarche pour soutenir l'activité locale et l'emploi.
- > Appui à la mise en place de plateformes de réemploi et d'ateliers de reconditionnement.
- > Co-construction, notamment avec les bailleurs et les acteurs de l'ESS, d'actions de sensibilisation à destination des habitant·e·s.

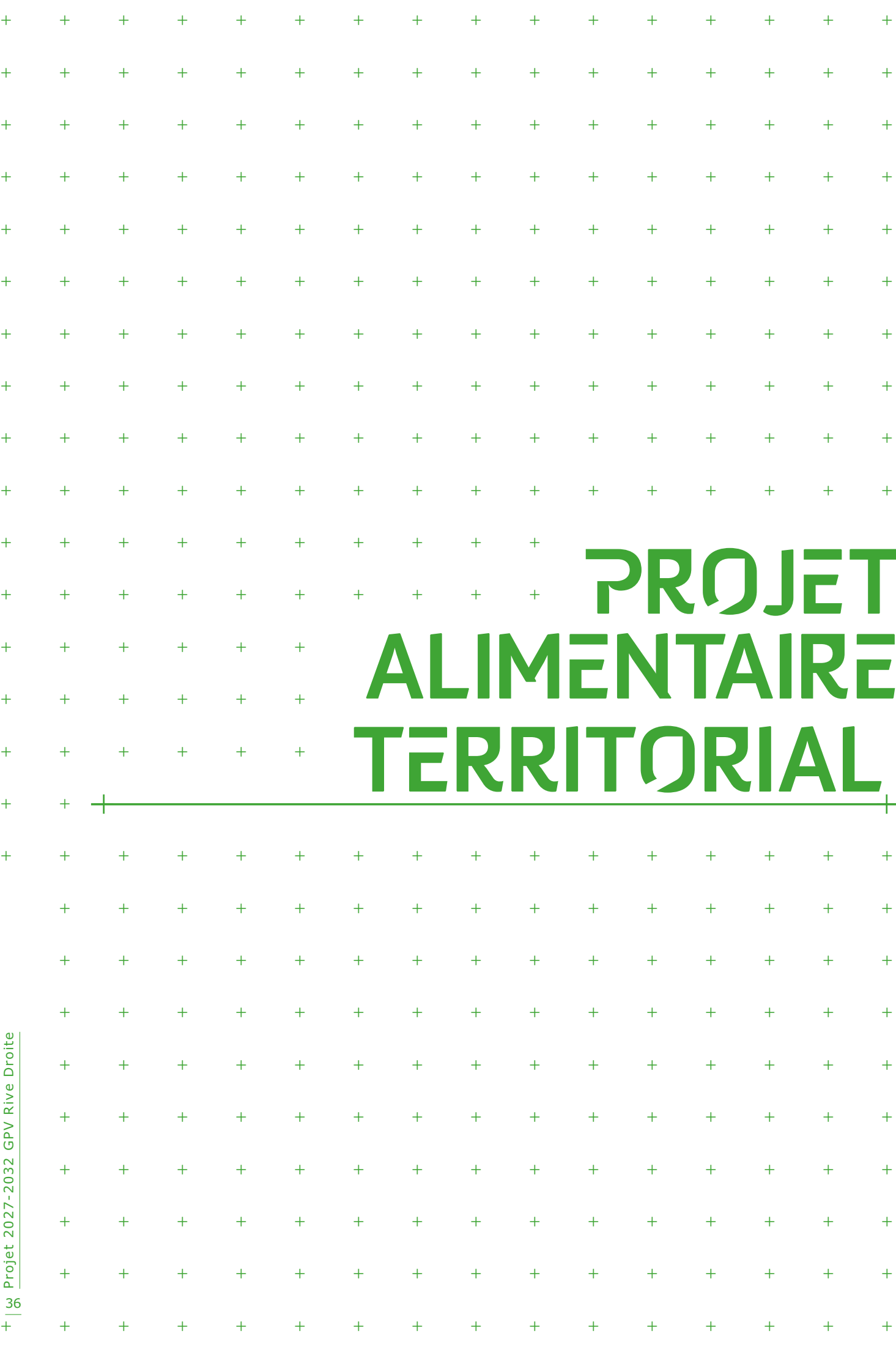
Partenaires opérationnels

Aménageurs, Bailleurs sociaux, Maîtrises d'ouvrage, Bureau d'études, Maîtrises d'œuvre, Chambres consulaires, Fédérations et têtes de réseau professionnel, autres acteurs économiques.

Co-Financeurs

ADEME, Région Nouvelle-Aquitaine, Bordeaux Métropole (CODEV), Maîtrises d'ouvrage portant les opérations pilotes.

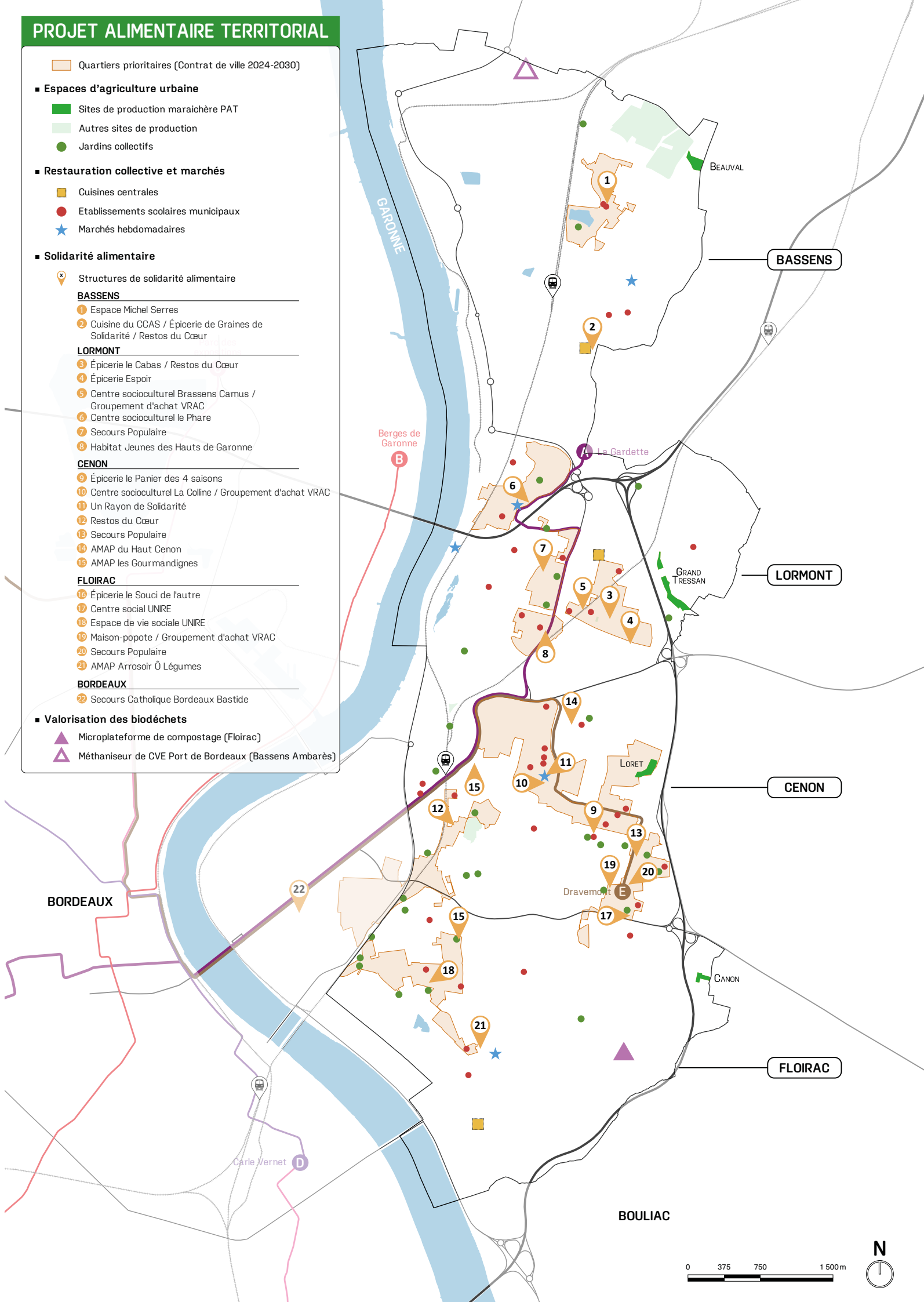




PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL

PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL

- Quartiers prioritaires (Contrat de ville 2024-2030)
 - Espaces d'agriculture urbaine
 - Sites de production maraichère PAT
 - Autres sites de production
 - Jardins collectifs
 - Restauration collective et marchés
 - Cuisines centrales
 - Etablissements scolaires municipaux
 - Marchés hebdomadaires
 - Solidarité alimentaire
 - Structures de solidarité alimentaire
- BASSENS**
- 1 Espace Michel Serres
 - 2 Cuisine du CCAS / Épicerie de Graines de Solidarité / Restos du Cœur
- LORMONT**
- 3 Épicerie le Cabas / Restos du Cœur
 - 4 Épicerie Espoir
 - 5 Centre socioculturel Brassens Camus / Groupement d'achat VRAC
 - 6 Centre socioculturel le Phare
 - 7 Secours Populaire
 - 8 Habitat Jeunes des Hauts de Garonne
- CENON**
- 9 Épicerie le Panier des 4 saisons
 - 10 Centre socioculturel La Colline / Groupement d'achat VRAC
 - 11 Un Rayon de Solidarité
 - 12 Restos du Cœur
 - 13 Secours Populaire
 - 14 AMAP du Haut Cenon
 - 15 AMAP les Gourmandignes
- FLOIRAC**
- 16 Épicerie le Souci de l'autre
 - 17 Centre social UNIRE
 - 18 Espace de vie sociale UNIRE
 - 19 Maison-popote / Groupement d'achat VRAC
 - 20 Secours Populaire
 - 21 AMAP Arrosoir Ô Légumes
- BORDEAUX**
- 22 Secours Catholique Bordeaux Bastide
- Valorisation des biodéchets
 - Microplateforme de compostage (Floirac)
 - Méthaniseur de CVE Port de Bordeaux (Bassens Ambarès)



PROJET ALIMENTAIRE

Favoriser l'accès à une alimentation durable* pour tous.

* accès géographique et financier à une nourriture en quantité suffisante, saine et équilibrée, goûteuse, choisie, produite dans le respect de l'environnement et rémunératrice pour les producteurs.

Objectifs stratégiques

- + Développer la production locale (maraîchers, vergers publics, jardins productifs...).
- + Favoriser l'approvisionnement bio, brut et local dans la restauration collective publique.
- + Développer l'accessibilité et les solidarités alimentaires.
- + Faire de l'alimentation un levier d'insertion, de formation et d'emploi.
- + Sensibiliser et former à l'alimentation durable.

Feuille de route du GPV 2027-2032

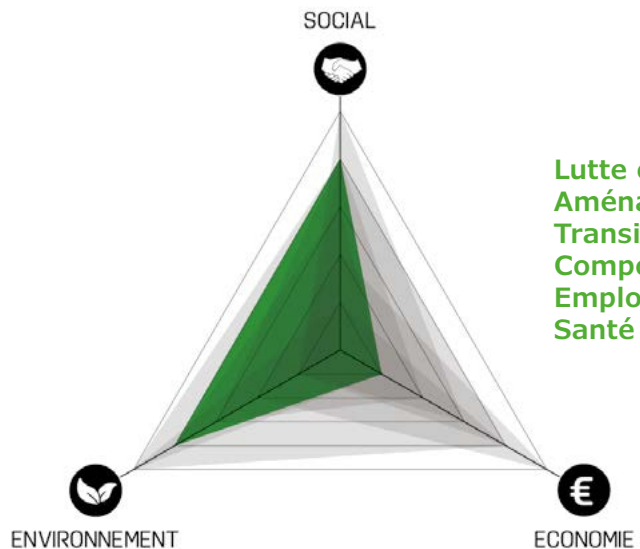
- > Animation de la gouvernance du PAT de la Rive Droite et contribution au PAT métropolitain (dont projet Recol'Terra).
- > Pilotage de la démarche de suivi-évaluation continu du PAT.
- > Accompagnement des villes dans l'aménagement et la prospection de fonciers publics.
- > Accompagnement des porteurs de projet agricole en phase d'installation : Beauval (Bassens) et soutien dans la phase de développement : Canon (Floirac) et Grand Tressan (Lormont).
- > Accompagnement à la création d'emplois, à l'offre d'insertion et de formation, en particulier pour les publics éloignés de l'emploi, dans les fermes et dans les cuisines.
- > Accompagnement à l'intégration des productions locales dans les cuisines centrales.
- > Appui à la transition alimentaire de la restauration collective publique (+ de bio et de fait maison / lutte contre le gaspillage alimentaire / zéro plastique).
- > Coordination des démarches de développement des espaces nourriciers et des actions de sensibilisation à destination des habitant.e.s.
- > Développement et pérennisation des démarches en faveur d'une meilleure accessibilité des publics précaires à l'alimentation durable : approvisionnement des structures de solidarités alimentaires, montée en compétences, réponse à des besoins individuels ou collectifs des structures locales (type stockage ou logistique)...
- > Appui à la mise en œuvre de parcours de sensibilisation à l'alimentation durable.
- > Participation aux réseaux locaux : réseau d'agriculture urbaine BM, InterPAT girondin, réseau PQN-A.

Partenaires opérationnels

Collectivités territoriales et leurs organismes sociaux et de restauration, Producteurs locaux, Structures de solidarité alimentaire du territoire, Bailleurs sociaux, Organismes de formation, Chambre consulaire, Établissements de l'enseignement supérieur.

Co-Financeurs

Ministère de l'Agriculture, Banque des Territoires, Région Nouvelle Aquitaine, Département de la Gironde, Bordeaux Métropole (CODEV)



PARC
DES CÔTEAUX
NATURE/CULTURE

PARC DES COTEAUX

■ **Espaces de nature**

- Parc des Coteaux
- Autres parcs et continuités boisées
- GR métropolitain

■ **Gestion écologique**

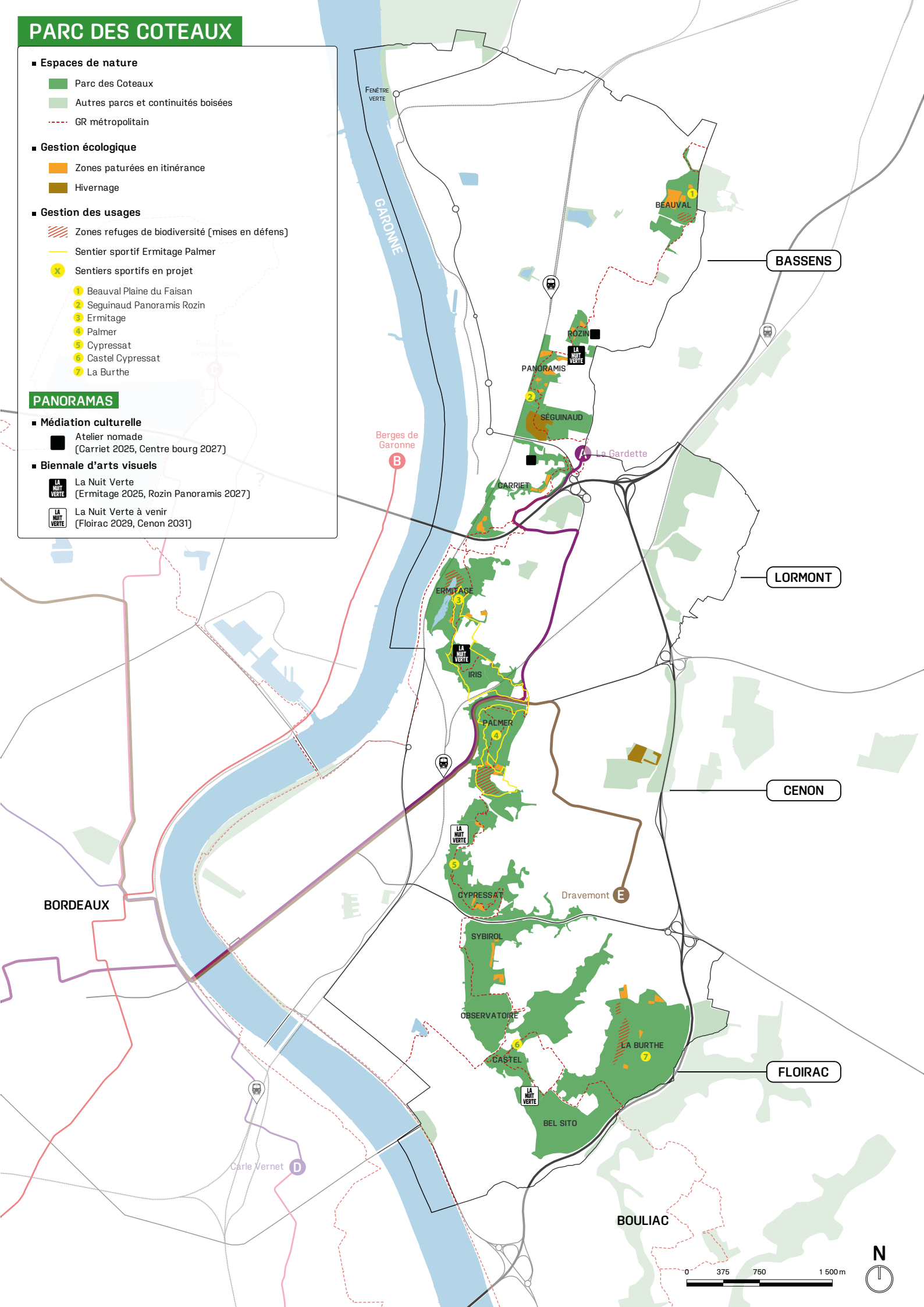
- Zones pâturées en itinérance
- Hivernage

■ **Gestion des usages**

- Zones refuges de biodiversité (mises en défens)
- Sentier sportif Ermitage Palmer
- Sentiers sportifs en projet
- 1 Beauval Plaine du Faisan
- 2 Seguinaud Panoramis Rozin
- 3 Ermitage
- 4 Palmer
- 5 Cypressat
- 6 Castel Cypressat
- 7 La Burthe

■ **PANORAMAS**

- **Médiation culturelle**
 - Atelier nomade [Carriet 2025, Centre bourg 2027]
- **Biennale d'arts visuels**
 - La Nuit Verte [Ermitage 2025, Rozin Panoramis 2027]
 - La Nuit Verte à venir [Floirac 2029, Cenon 2031]



PARC DES COTEAUX

Sauvegarder et valoriser notre patrimoine naturel, en trouvant le bon équilibre entre préservation des paysages/milieus/espèces et accueil des usages et des usagers.

Objectifs stratégiques

- + Définir et mettre en œuvre une stratégie de résilience du parc des Coteaux.
- + Animer la gouvernance du parc des Coteaux.
- + Coordonner la mise en œuvre, l'évaluation et les mises à jour des plans de gestion écologique et des usages et piloter les actions intercommunales.
- + Contribuer à sensibiliser les publics à la biodiversité et les mobiliser dans sa préservation.

Feuille de route du GPV 2027-2032

- PARCLAB**
 - > Animation de l'instance de gouvernance du parc des Coteaux, le parLAB.
 - > Contribution au programme Grands Territoires de Nature de Bordeaux Métropole.

- STRATÉGIE DE RÉSILIENCE**
 - > Consolidation du diagnostic des risques naturels et anthropiques, initié en 2026.
 - > Co-construction, avec les parties prenantes, d'une stratégie de gestion des risques.
 - > Coordination de la mise en œuvre du plan d'action.

- GESTION ÉCOLOGIQUE**
 - > Coordination du plan de gestion écologique, de son évaluation et de ses mises à jour.
 - > Pilotage des actions intercommunales : pâturage itinérant, formation maître jardinier, actions de sciences participatives (Propage et Spipoll).
 - > Pilotage des études : sols, évolution des milieux et de la biodiversité, régénération des boisements (en lien avec le projet Forland – Université de Bordeaux et INRAE).

- GESTION DES USAGES**
 - > Coordination du plan de gestion des usages, de son évaluation et de ses mises à jour.
 - > Appui à la réalisation des sentiers sportifs (mises en défens, balisage, communication).
 - > Co-construction, avec les parties prenantes, d'une stratégie d'accueil des manifestations (notamment sportives : jauges, calendrier, gestion des demandes...).

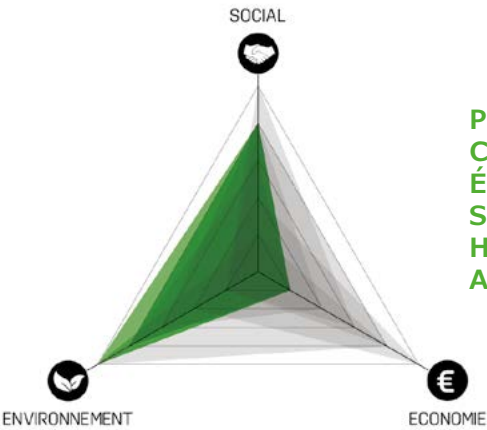
- SENSIBILISATION, VALORISATION ET MOBILISATION DES PUBLICS**
 - > Explication et valorisation des actions de gestion menées sur le parc par les Villes, BM et le GPV, dont trois animations grand public et des animations scolaires autour du troupeau, ainsi que des chantiers participatifs.
 - > Sensibilisation à la biodiversité et sa protection. Publics à cibler en priorité : sportifs et assos sports et loisirs, jeunes (11-25), riverains des parcs, habitant·e·s QPV.
 - > Fidélisation des bénévoles aide-berger et développement d'un réseau de bénévoles du parc des Coteaux, mobilisable à divers titre (chantiers, sensibilisation, prévention...).

Partenaires opérationnels

Collectivités territoriales, Conservatoires, Organismes de formation, Acteurs de l'environnement et du sport, Bailleurs sociaux, Etablissements scolaires et universitaires, Laboratoires de recherche, Bureau d'études techniques et écologues.

Co-Financeurs

Département de la Gironde, Bordeaux Métropole (CODEV)



Préservation et résilience des espaces naturels
Captation du carbone
Évolution des comportements
Santé des populations
Habitabilité du territoire
Attractivité

PANORAMAS

Favoriser et renforcer le lien social via un projet artistique et culturel dans le parc des Coteaux.

Objectifs stratégiques

- + Faire du paysage le contexte de création.
- + Impliquer les acteurs locaux et les habitant.e.s dans la construction du projet culturel.
- + Soutenir les artistes et la création contemporaine.
- + Essaimer la méthode de médiation et partager nos savoir-faire avec des pairs.

Feuille de route du GPV 2027-2032

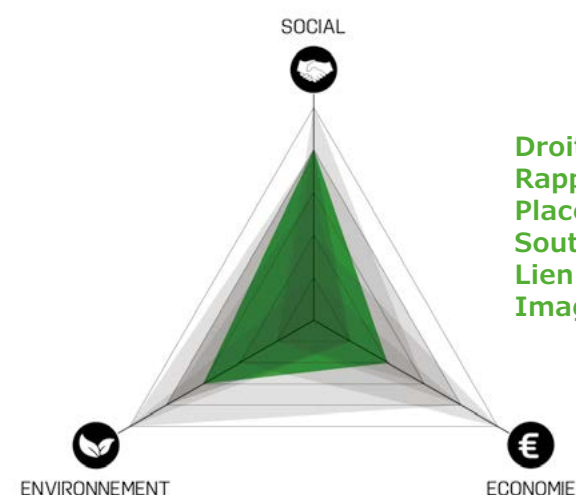
- > Programmation et mise en œuvre de la biennale d'arts visuels La Nuit Verte sur le parc des Coteaux dans le respect de notre stratégie RSO.
- > Programmation et accompagnement des résidences artistiques et développement d'une résidence de recherche en lien avec les enjeux écologiques du parc des Coteaux.
- > Coordination des temps de travail collectif avec les structures et acteurs du territoire :
 - mutualiser des actions et des temps de mobilisation des publics
 - associer une des équipes artistiques programmée à la Nuit Verte avec une structure du territoire pour une écriture coopérative du projet artistique.
 - mobiliser les savoir-faire du territoire (artisans, entreprises...).
- > Élaboration et mise en œuvre d'un programme de médiation en portant une attention particulière aux habitants des QPV, et en faisant lien avec le programme de médiation du parc des Coteaux. Implantation dans la ville hôte de la Nuit Verte de l'Atelier Nomade de panoramas en amont de l'événement.
- > Implication dans les réseaux régionaux et nationaux d'arts visuels.
- > Poursuite et amplification de l'engagement dans la formation professionnelle et des partenariats avec Les Établissements d'Enseignement supérieur.

Partenaires opérationnels

Collectivités territoriales, Structures culturelles, sociales et socio-culturelles du territoire, Établissements scolaires, médico-éducatifs, Acteurs économiques, Établissements de l'Enseignement supérieur.

Co-Financeurs

DRAC, Préfecture de la Gironde, Banque des Territoires, Région Nouvelle Aquitaine, Département de la Gironde, Bordeaux Métropole (CODEV), Bailleurs sociaux, Les Amis de panoramas (fonds privés).



GPV Rive Droite
Résidence Beausite – bât B0
Rue Marcel Paul – 33150 CENON
contact@gpvrivedroite.fr

Accédez aux ressources du GPV,
abonnez-vous à notre lettre d'information
et suivez nos actualités :
<https://www.gpvrivedroite.fr/>

Suivez-nous sur LinkedIn :
<https://www.linkedin.com/company/gpv-rive-droite/>

